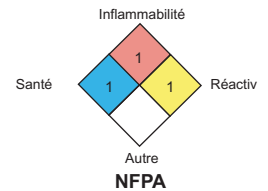


Santé	1
Inflammabilité	1
Réactivité	1
EPP	B

SYMBOLE SIMDU

FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

KOPR-KOTE®



SECTION 1 - NOM DU PRODUIT ET IDENTIFICATION DE LA COMPAGNIE

Nom commercial: **KOPR-KOTE®**
 Identification chimique: Mélange
 Utilisation: Graisse lubrifiante pour joints d'outils et cols de forets.
 Fabricant/fournisseur: Jet-Lube of Canada Ltd.
 3820 - 97 Street
 Edmonton, Alberta
 Canada T6E 5S8
 Téléphone: (780) 463-7441 Télécopieur: (780) 463-7454
 CCHST: 1-800-263-8466 Urgences: (713) 674-7617

SECTION 2 - COMPOSITION/INFORMATION DES INGREDIENTS

Composantes Dangereuses	Graphite naturelle	Cuivre	Bisulphure de molybdène
No CAS	7782-42-5	7440-50-8	1317-33-5
Poids. %	20 Max.	10 Max.	1 - 10
OSHA PEL	2,5 mg/m ³	1 mg/m ³ (poussières et bruines)	15 mg/m ³ , comme Mo
ACGIH TLV	2 mg/m ³	1 mg/m ³ (poussières et bruines)	10 mg/m ³ , comme Mo
CL ₅₀	Non déterminé	3,5 mg/kg (souris)	>6 g/kg (orale, rat)
DL ₅₀	Non déterminé	S/O	S/O
Autre	S/O	S/O	S/O

SECTION 3 - IDENTIFICATION DES RISQUES

Voie d'administration: Yeux, ingestion, peau.
 Yeux: Peut causer l'irritation.
 Ingestion: Peut causer la diarrhée.
 Peau: Le développement des urticaires est possible chez les personnes hypersensibles.

SECTION 4 - MESURES DE PREMIERS SOINS

Yeux: Rincez avec de l'eau jusqu'à ce que tout les matériaux résiduels soient lavés. Si l'irritation persiste, consultez un médecin.
 Ingestion: Ne pas provoquer de vomissements. Rincez la bouche. Contactez un médecin immédiatement.
 Peau: Enlevez en essuyant ou avec un nettoyant pour les mains sans eau, suivi d'un lavage à l'eau et au savon.

SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Inflammabilité: Nulle à température ambiante.
 Moyens d'extinction: Mousse, poudre sèche, halon, dioxyde de carbone, sable, terre ou de la bruite d'eau.
 Point d'inflammabilité (COC): >293°C (560°F)
 Propriétés explosives: LEL - 0.9% UEL - 7%
 Température d'auto ignition: >360°C (680°F)
 Produits combustibles dangereux: Oxydes de carbone, fumée et vapeurs irritantes produit par la combustion incomplète.
 Appareillage protecteur: Appareil respiratoire indépendant.

SECTION 6 - MESURES POUR LA DISPERSION ACCIDENTELLE

Déversement: Ramassez l'excès, essuyez ensuite l'endroit affecté et ramassez les résidus avec de la diatomite pour éviter le danger pour les piétons.
 Précautions environnementales: Évitez le vidage dans les drains.

SECTION 7 - MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Procédures de manipulation: Aucune précaution de manipulation spéciale nécessaire. Ne pas pressuriser, couper, chauffer ou souder les récipients vides.
 Conditions d'entreposage: Entreposez dans un endroit frais, bien aéré.
 Contrôles ingénieurs: Si les manoeuvres de l'utilisateur génèrent des vapeurs ou des brumes, utilisez une bonne ventilation pour garder l'exposition aux contaminants aériens sous le seuil d'exposition. L'air compensateur devrait toujours être fourni pour équilibrer l'air éliminé par la ventilation d'échappement. S'assurer que la douche oculaire et la douche d'urgence soient près du poste de travail.

SECTION 8 - CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Équipement de protection personnelle (EPP)
 Protection respiratoire: Aucune requise.
 Protection des mains: Gants protecteurs pour personnes hypersensibles.
 Protection des yeux: Lunettes protectrices pour application aux pièces en mouvement.
 Protection corporelle: Combinaison protectrice.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique: Pâte
 Seuil de l'odeur: Non déterminé
 Tension de vapeur: <0.01 kPa
 Point d'ébullition: <370°C (700°F)
 pH: Neutre
 Densité (typique): 1.10 kg/L
 Taux d'évaporation (Acétate butylique = 1.0): <0.01
 Odeur: Pétrole léger
 Gravité spécifique (typique): 1.1
 Densité de vapeur: Non déterminé
 Pointe de solidification: Non déterminé
 Point de fonte: Non déterminé

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: Chimiquement stable sous conditions normales.
 Agents photoréactifs: Aucun.
 Conditions à éviter: Sources puissante d'ignition, températures extrêmes.
 Matériaux à éviter: Acides forts et agents oxydants.
 Produits de décomposition dangereux: Peut émettre CO_x, fumées et vapeurs irritantes lorsque chauffé jusqu'à décomposition.

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Limite d'exposition au matériel: Voir Section 2
 CL₅₀ des ingrédients, espèces et voies: Voir Section 2
 DL₅₀ des ingrédients, espèces et voies: Voir Section 2
 Tératogénicité, embryotoxicité et/ou fétotoxicité: Non disponible
 Mutagénicité: Non disponible
 Effets de l'exposition (chronique) à long terme: L'application dermique à long terme peut causer des irritations cutanées. Les températures élevées ou les actions mécaniques peuvent former des vapeurs ou gaz. L'inhalation de bruines d'huile ou vapeurs d'huile chaude peut causer l'irritation de l'appareil respiratoire supérieur.
 Cancérogénicité: NTP: Non IARC: Non OSHA: Non

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Effets possibles: Dans les cas extrêmes et peu probables, peut générer des fractions d'huiles qui pourraient agir comme polluants maritimes.
 Comportement: Se comporte relativement bien. Potentiel de bioaccumulation nul.
 Sort environnemental: La contamination répandue est très peu probable. Non toxique aux organismes marins et terrestres.

SECTION 13 - CONSIDERATIONS SUR LA MISE AU REBUT

Consultez les réglementations fédérales, provinciales et locales pour la mise au rebuts des produits pétroliers.

SECTION 14 - INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

TDG (Canada): Le mélange n'est pas spécifiquement listé dans la base de données du Règlement sur le Transport des Marchandises Dangereuses du Canada. Mélange a une composante mai être classé comme un polluant marin, mais le montant est insignifiant. Note les modes de transport.
 Nom d'expédition: Substance dangereuse pour l'environnement N.O.S. (Cuivre)
 Numéro ONU.: UN 3077
 Groupe d'emballage: III
 Classification: Classe 9
 Exigences d'étiquetage: Classe 9 et polluant marin étiquettes
 Exigence d'affichage: S/O

SECTION 15 - INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

SIMDUT: Non réglementé.
 LIS: Tous les composantes listées.
 Conformité au RPC: Ce produit a été classifié selon le critère de risque du Règlement des produits contrôlés. La FTSS contient toutes les informations requises par ce règlement.

SECTION 16 - AUTRE INFORMATION

RPC - Règlement sur les produits contrôlés
 LIS - Liste intérieure des substances

À partir de la date d'émission, l'information incluse est exacte et fiable au mieux des connaissances de Jet-Lube of Canada Ltd. Jet-Lube of Canada Ltd Ne justifie ni ne garantie son exactitude et sa fiabilité et ne sera tenu responsable pour toutes pertes ou dommages découlant de son utilisation. C'est à l'utilisateur de s'assurer que l'information offerte convient à l'usage voulu.

Rédigée par: **Jet-Lube of Canada Ltd. - Laboratoire**
 Dernière révision: **Le 26 Avril, 2007**